

*Rapport semestriel d'activité
au 30 juin 2008*



ENERGIE 2010
entreprendre et coopérer





CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE

Société coopérative de crédit à capital et personnel variables

Siège social : 45, boulevard de la Liberté

CS 64017 – 35 040 Rennes Cedex

775 590 847 RCS RENNES

APE 651 D

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 2008



Sommaire

DECLARATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE D'ILLE ET VILAINE 6

FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA FIN DE PERIODE	8
<i>FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE</i>	8
<i>EVENEMENT POSTERIEURS A LA FIN DE PERIODE INTERMEDIAIRE.</i>	8
TABLEAU D'ACTIVITE (BASE SOCIALE)	8
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT (FORMAT IFRS)	9
➤ BILAN (FORMAT IFRS)	9
➤ COMPTE DE RESULTAT (FORMAT IFRS) :	10
Le Produit Net Bancaire	10
Les charges d'exploitation	11
Du résultat brut d'exploitation au résultat consolidé	11

GESTION DES RISQUES ET DISPOSITIF PRUDENTIEL 11

LE RISQUE CREDIT	11
LES RISQUES DE GESTION	14
<i>LE RISQUE DE TAUX :</i>	14
<i>LES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT</i>	15
<i>LE RISQUE DE MARCHE</i>	15
RISQUES PARTICULIERS INDUITS PAR LA CRISE FINANCIERE	16
LES RISQUES OPERATIONNELS	17

CERTIFICATS COOPERATIFS D'ASSOCIES ET D'INVESTISSEMENT 17

➤ LE CERTIFICAT COOPERATIF D'ASSOCIE	17
➤ LE CERTIFICAT COOPERATIF D'INVESTISSEMENT	17

PERSPECTIVES 2008 17

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 18

COMPTES SEMESTRIELS RESUMES SUR BASE CONSOLIDEE AU 30/06/2008 ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES IFRS ADOPTEES PAR L'UNION EUROPEENNE 20

COMPTE DE RESULTAT	21
BILAN ACTIF	22
BILAN PASSIF	23
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	24



CADRE GENERAL





Présentation juridique du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

Dénomination : Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine
Adresse : 45, boulevard de la Liberté CS 64017 – 35040 Rennes Cedex
France

Siège social : 45, boulevard de la Liberté CS 64017 – 35040 Rennes Cedex
France

Registre du Commerce et des sociétés : Rennes
Numéro d'Immatriculation : 775 590 847
Code APE : 651 D

La Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine (Caisse Régionale) est une société coopérative à capital variable régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse Régionale 46 Caisses Locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les comptes individuels sont représentatifs des comptes de la Caisse Régionale seule, tandis que les comptes consolidés, selon la méthode de l'Entité consolidante, intègrent également les comptes des Caisses Locales.

De part la loi bancaire, la Caisse Régionale est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Elle est soumise à la réglementation bancaire.

La Caisse Régionale fait partie, avec 15 autres Caisses Régionales, des entités ayant émis des Certificats Coopératifs d'Investissements, qui lui permettent d'être cotés sur le marché financier et plus particulièrement au compartiment B d'Euronext Paris.

La Caisse Régionale fait partie, avec 38 autres Caisses Régionales, du Groupe Crédit Agricole dont l'Organe Central, au titre de la loi bancaire, est Crédit Agricole S.A. Les Caisses Régionales détiennent la totalité du capital de la SAS rue de la Boétie, qui détient elle même 54,09 % du capital de Crédit Agricole S.A., cotée à la Bourse de Paris depuis le 14 décembre 2001.

Le solde du capital de Crédit Agricole S.A. est détenu par le public (y compris les salariés) à hauteur de 45,16 %. Par ailleurs Crédit Agricole S.A. détient 12 552 962 actions propres, soit 0,75 %.

Pour sa part Crédit Agricole S.A. détient 25% des Certificats d'Associés et des Certificats d'Investissement émis par la Caisse Régionale.

Crédit Agricole S.A. coordonne l'action des Caisses Régionales et exerce, à leur égard, un contrôle administratif, technique et financier et un pouvoir de tutelle conformément au Code Monétaire et Financier. Du fait de son rôle d'Organe Central, confirmé par la loi bancaire, il a en charge de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect, par chaque Caisse Régionale, des normes de gestion. Il garantit leur liquidité et leur solvabilité. Par homothétie, les Caisses Régionales garantissent le passif de Crédit Agricole S.A. à hauteur de leur fonds propres.

La Caisse Régionale fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole.



*DECLARATION DU PRESIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU
DIRECTEUR GENERAL*





Déclaration du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Monsieur Alain DAVID, Président du Conseil d'Administration et Yves Nanquette, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille et Vilaine, sur la responsabilité du Rapport financier semestriel.

I. Déclaration du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Nous déclarons assumer la responsabilité du présent rapport et attestons qu'à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes applicables. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale de

Crédit Agricole d'Ille et Vilaine et de l'ensemble des Caisses Locales comprises dans la consolidation. De plus, ce rapport présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

II. Les principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2008

Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA (via la SAS La Boétie).

Au cours du premier semestre 2008, Crédit Agricole S.A. a annoncé son souhait de procéder à une augmentation de capital en numéraire afin de renforcer ses ratios prudentiels face aux exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres de base. La Caisse Régionale d'Ille et Vilaine s'est engagée en juin 2008 à souscrire, via la SAS Rue La Boétie, à hauteur de la totalité de ses droits

préférentiels de souscription qu'elle détient, et du solde du montant de l'émission qui ne serait pas souscrit afin que cette augmentation soit souscrite en totalité.

Nouvel Accord d'Intéressement

La Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a signé un nouvel accord d'intéressement pour une période de 3 ans. Les modalités de ce nouvel accord ont été appliquées pour la première fois au 30/06/2008.

III. Principaux risques et principales incertitudes sur les six mois restant de l'année 2008

En dépit de l'érosion des marges et d'une moindre croissance de l'activité crédits et de la crise financière caractérisée par la forte hausse des taux courts et une baisse importante des marchés actions, la Caisse Régionale n'identifie pas de nouveaux risques pouvant remettre en cause les perspectives d'évolution des résultats nets sociaux et consolidés.

Rennes, le 29 août 2008

Le Président du Conseil d'Administration

Le Directeur Général

ALAIN DAVID

YVES NANQUETTE



RAPPORT SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2008





Faits Marquants de la période et événements postérieurs à la fin de période

Faits marquants du premier semestre

- **Participation de la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine à l'augmentation de capital de Crédit Agricole SA (via la SAS La Boétie).**

Au cours du premier semestre 2008, Crédit Agricole S.A. a annoncé son souhait de procéder à une augmentation de capital en numéraire afin de renforcer ses ratios prudentiels face aux exigences réglementaires accrues en matière de fonds propres de base. La Caisse Régionale d'Ille et Vilaine s'est

engagée en juin 2008 à souscrire, via la SAS Rue La Boétie, à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription qu'elle détient, et du solde du montant de l'émission qui ne serait pas souscrit afin que cette augmentation soit souscrite en totalité.

- **Nouvel Accord d'Intéressement**

La Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a signé un nouvel accord d'intéressement pour une période de

3 ans. Les modalités de ce nouvel accord ont été appliquées pour la première fois au 30/06/2008.

Evènement postérieurs à la fin de période intermédiaire.

Le 3 juillet 2008, la Caisse Régionale a souscrit 5 165 016 actions de la SAS Rue La Boétie correspondant à un montant total de souscription de 72 826 725,60 euros.

Il n'a pas été identifié d'autres éléments ou d'événements significatifs postérieurs à l'arrêté semestriel pouvant avoir un impact significatif sur la situation financière ou les comptes de la Caisse Régionale.

Tableau d'activité (base sociale)

- **Activité Commerciale**

Le premier semestre 2008 met en évidence un niveau d'activité commerciale de bon niveau malgré un contexte de marché beaucoup plus difficile.

En effet, la correction sur le crédit habitat se poursuit en France avec notamment une baisse de la production de crédits habitat de -7,9% à fin avril en année glissante. Par ailleurs, des arbitrages importants ont été réalisés par les ménages dont l'aversion au risque a été confortée par la crise des subprimes et la forte volatilité des marchés financiers au premier semestre.

Dans ce contexte, l'encours de collecte (hors TCN Clientèle Financière) progresse de +1,9% avec de fortes disparités:

- Une forte croissance de l'épargne liquide, l'encours de livret progressant de +10,4%

alors que l'épargne logement est en recul de -1,6% en raison d'une rémunération des nouveaux PEL moins attractive et de la fiscalisation des PEL de plus de douze ans.

- L'Assurance-vie marque le pas avec une progression de +3,6%, inférieure à celle affichée les années passées.

Le montant des réalisations de crédits s'élève pour le 1^{er} semestre 2008 à 641 millions d'euros dont 311 pour l'habitat en légère baisse de -1,4% sur un marché moins porteur que les années passées. L'encours de crédits progresse de +8,1%. Il a dépassé la barre des 7 milliards d'euros au cours du mois d'avril 2008.

Tableau d'activité semestriel (base sociale) :

Le Produit Net Bancaire du 1^{er} semestre 2008 s'élève à 127,1 millions d'euros en légère baisse de -1,0%. Cette évolution est pour l'essentiel liée à :

- La contraction de la marge d'intermédiation dans un contexte de très forte concurrence sur les taux des crédits et de conditions de marché plus défavorables avec une hausse des coûts de refinancement et un

aplatissement voire une inversion de la courbe des taux.

- Des éléments exceptionnels en 2007 non récurrents,
- Un impact du provisionnement épargne logement défavorable en 2008.



Les charges de fonctionnement sont en recul de près de 2,0% avec une bonne maîtrise des charges de personnel qui progressent de +0,3% et une baisse des autres frais administratifs notamment permise par des récupérations de charges plus importantes.

Le résultat net est en hausse de +10,3% à 43,6 millions d'euros. Cette forte hausse s'explique notamment par une forte diminution de la charge fiscale et par la disparition de la charge exceptionnelle couvrant les frais de la bascule informatique vers le système Atlantica en mars 2007.

En K€	juin-08	juin-07	% Evolution
Produit Net Bancaire	127 146	128 438	-1,0%
Charges générales d'exploitation	62 427	63 674	-2,0%
Frais de personnel	39 182	39 058	0,3%
Autres frais administratifs	23 245	24 616	-5,6%
Dotation aux amortissements	3 231	3 232	0,0%
Résultat Brut d'Exploitation	61 488	61 532	-0,1%
Coût du risque	- 12 161	- 9 182	32,4%
Résultat d'exploitation	49 327	52 350	-5,8%
Résultat net sur actifs immobilisés	740	- 2 556	-129,0%
Résultat courant avant impôt	50 067	49 794	0,5%
Résultat exceptionnel	33	- 1 029	-103,2%
Impôt sur les bénéfices	6 666	9 847	-32,3%
Dot/Rep de FRBG et provisions réglementées	178	618	-71,2%
Résultat Net	43 612	39 536	10,3%

➤ **Coefficient d'exploitation :**

Calculé sur base sociale, le coefficient d'exploitation s'établit à 51,6%, en amélioration par rapport à 2007 de 6 bp. Il rapporte le total des charges de

fonctionnement nettes au produit net bancaire. Il est un des indicateurs de la performance économique d'un établissement bancaire.

Bilan et Compte de Résultat (format IFRS)

Les tableaux détaillés sont présentés au début de la partie Comptes Semestriels sur base consolidée au 30 juin 2008 (pages 19-21).

➤ **Bilan (Format IFRS)**

Le total du bilan consolidé au 30 juin 2008 s'élève à 8,2 milliards d'euros en baisse de -3,7% par rapport à décembre 2008.

A l'actif, trois postes représentent à eux seuls plus de 95% du total bilan. Il s'agit :

- **Des prêts et créances sur la clientèle** pour 7,0 milliards d'euros en hausse de +4,9% depuis le 31/12/2007. Cet encours net de provisions représente plus de 85% du total de l'actif de la Caisse Régionale. La hausse de l'encours est liée au montant toujours important des réalisations de prêt et à l'allongement des crédits à l'habitat.
- **Des prêts et créances sur les établissements de crédits** pour 237 millions d'euros. Il s'agit notamment du solde créditeur du compte-courant de la Caisse Régionale et des prêts en blanc réalisés auprès de la trésorerie de Crédit Agricole SA.

- **Des actifs financiers disponibles à vente** qui représentent 8% du total bilan soit 650 millions d'euros. Ce poste est notamment constitué des titres de participation pour 346 millions d'euros et du portefeuille d'obligations et des autres titres à revenu fixe pour 298 millions d'euros. Ces montants intègrent des gains latents nets d'impôts sur les sociétés pour 43 millions d'euros. L'évolution de ce poste est notamment liée à l'évolution à la valeur de marché des titres détenus par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine dans la holding SAS la Boétie.



Au passif, quatre postes représentent plus de 95% du total du bilan consolidé. Il s'agit :

❖ **Des dettes envers les établissements de crédits.**

Celles-ci comprennent notamment :

- Les « avances miroirs » qui représentent 50% des ressources d'épargne collectées par la Caisse Régionale et remontées à Crédit Agricole SA. Ce poste progresse en même temps que la collecte bancaire clientèle.
- Les « *avances traditionnelles* » qui représentent 50% des prêts sur avances antérieurs au 1er janvier 2004. Cet encours diminue au rythme de l'amortissement des crédits correspondants.
- Les avances globales que la Caisse Régionale peut solliciter auprès de Crédit Agricole SA. depuis le 1er janvier 2004 à hauteur maximale de 50% des nouvelles réalisations de crédits de 24 mois et plus.
- Les autres refinancements qui sont constitués pour l'essentiel des autres refinancements réalisés par la Caisse Régionale auprès de Crédit Agricole SA sous forme d'emprunts en blanc.

Ce poste atteint 5 277 millions d'euros en légère baisse de -3,2% en raison de la baisse des autres refinancements avec un moindre recours aux emprunts en blanc dans un contexte de fort renchérissement de la liquidité à court terme.

❖ **Des dettes envers la clientèle**

Elles s'élèvent à 1352 millions d'euros et représentent près de 17,0% du total bilan. Elles correspondent principalement aux dépôts à vue et aux dépôts et comptes à terme détenus par la clientèle. Le montant des comptes ordinaires créditeurs de la clientèle s'élève au 30 juin 2008 à 1 028 millions d'euros soit le niveau du 30 juin 2007 dans un contexte de très forte attractivité des placements monétaires à court terme.

❖ **Des dettes représentées par un titre**

Elles représentent 4,8% du total bilan à 391 millions au 30 juin 2008. Il s'agit pour l'essentiel de titres de créances négociables (CDN et BMTN) émis par la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine.

❖ **Des capitaux propres.**

A 944 millions d'euros, ils pèsent près de 12% du total bilan. Outre le capital et le résultat de l'exercice, ils sont composés des réserves pour 653 millions d'euros et de gains latents pour 43 millions d'euros. Ces derniers sont la contrepartie des gains latents sur titres de participation, obligations et autres revenus fixes comptabilisés à l'actif.

➤ **Compte de résultat (Format IFRS) :**

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'élève à 130,2 millions d'euros (-0,5% par rapport au 30 juin 2007). Il se compose :

- **Des produits et charges d'intérêt et assimilés.** La marge sur intérêts s'élève à 46,3 millions d'euros en baisse de 8,3%. Ce recul témoigne de la baisse de la rentabilité de l'activité d'intermédiation que connaît l'ensemble du secteur bancaire avec une contraction des marges crédits dans un contexte de très forte concurrence et d'aplatissement de la courbe des taux qui limite le potentiel de transformation.
- **Des produits et charges sur commissions.** Les commissions nettes s'élèvent à 45,8 millions d'euros en hausse de +3,1%. Un effort d'équipement de la clientèle en services bancaires et en produits d'assurances et l'optimisation de la politique tarifaire ont permis cette évolution favorable dans un contexte concurrentiel et réglementaire plus difficile.
- **Des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.** Ceux-ci enregistrent principalement les variations de valeur de marché des actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat. L'impact sur le Produit Net Bancaire au 30 juin 2008 s'élève à +2,1 millions d'euros contre -1,1 millions d'euros l'année passée.

- **Des gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.** Ils s'élèvent au 30 juin 2008 à 25,0 millions d'euros. Ils se composent principalement des dividendes reçus pour 23,8 millions d'euros (23,2 millions d'euros en 2007) et des plus-values de cessions pour 1,2 millions d'euros (4,0 millions d'euros en 2007).
- **Les produits et charges des autres activités.** Ils représentent 10,9 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros en 2007.



Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 65,9 millions d'euros au 30 juin 2008 en baisse de -3,5%. Ce poste reprend pour l'essentiel les frais de personnels et les charges de fonctionnement courantes initiées pour développer l'activité commerciale. Cette évolution est due pour partie à

des récupérations de charges plus importantes qu'en 2008. Par ailleurs, elle témoigne de la volonté de maîtrise des charges de la Caisse Régionale, condition indispensable de sa compétitivité commerciale.

Cette évolution se partage entre :

- **Les frais de personnel** qui représentent 62,5% des charges générales d'exploitation, s'élèvent à 39,2 millions d'euros y compris l'intéressement. Ils sont en hausse de +0,3%. Cette évolution a été notamment permise par la réduction des contrats à durée déterminée, exceptionnellement élevés au premier semestre 2007 pour faire face au surcroît de travail lié à la migration vers le système informatique ATLANTICA.
- **Les services extérieurs et les autres charges** sont en baisse de -10,7% à 21,6 millions d'euros. Cette très forte baisse s'explique pour partie par la disparition de charges exceptionnelles liées à la bascule informatique de mars 2007 et à des récupérations de charges plus importantes que les années passées.

- **Les dotations aux amortissements** s'élèvent au 30 juin 2008 à 3,1 millions, soit une évolution entre 2008 et 2007 de -0,2%.

Du résultat brut d'exploitation au résultat consolidé

- Calculé sur base consolidé, **le coefficient d'exploitation** s'établit à 50,6% en juin 2008 contre 52,2% en juin 2007.
- **Le résultat brut d'exploitation** s'élève à 64,4 millions d'euros en hausse de +2,8%.
- **Le coût du risque** s'élève à 12,7 millions d'euros, niveau comparable à celui de 2007.
- **La charge fiscale** au 30 juin 2008 est en baisse de près d'un millions d'euros à 10,4 millions d'euros.

- **Le résultat net** progresse de +8,2% à 41,4 millions d'euros. Cette évolution est inférieure à celle constatée dans les comptes sociaux en normes françaises, en raison d'une charge fiscale plus forte avec un traitement fiscal différent des plus et moins-values sur titres.

Gestion des risques et dispositif prudentiel

Le risque Crédit

➤ Définition

Il désigne la possibilité pour un prêteur de subir une perte si un emprunteur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de

rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute opération financière.

➤ Politique de gestion des risques

La politique de gestion et de suivi des risques de crédits s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine et dans le respect des réglementations en vigueur dans la distribution du crédit et au suivi des risques. Le groupe a défini dans sa « *charte risques* » ses directives générales en matière d'octroi de crédits à ses clientèles professionnelles dans le but de :

- Préserver les équilibres fondamentaux du groupe,
 - Limiter le risque né de la position de banquier unique,
- Cette charte définit la politique générale en matière :

- D'entrée en relation,



- De division du risque : engagements limités à 2% des capitaux propres de partage du risque en fonction de la qualité du client et du volume des engagements,
- De distribution des prêts à moyen terme et des garanties,
- De crédits de trésorerie,
- De répartition des clients par marché,
- De suivi des encours consolidés,
- De suivi d'opérations spécifiques

➤ **Division des risques**

Le règlement CRBF 93-05 du 21 décembre 1993 relatif au contrôle des grands risques permet de limiter les concentrations excessives des engagements des établissements de crédit en leur fixant des limites par rapport à leurs fonds propres prudentiels.

Au-delà des seuils suivants, les grands risques doivent faire l'objet d'une déclaration :

- 25% des fonds propres nets pour les crédits consentis à un même emprunteur,

➤ **Dispositif de surveillance**

Le Comité des Risques se réunit mensuellement sous la responsabilité du Directeur du département des Risques, de la Logistique et de l'Organisation.

Les objectifs de ce Comité s'articulent autour de deux missions majeurs :

- Le suivi et le contrôle des risques de contrepartie sur tous les marchés,
- Le niveau et les modalités de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

➤ **Méthodologie et système de notation**

Dans le cadre de la nouvelle réforme dite « Bâle II », la Caisse régionale s'est dotée des systèmes de notation du Groupe Crédit Agricole :

- De l'outil LUC pour la notation « Bâle II », pour les marchés des Particuliers, des Professionnels, de l'Agriculture et des Associations. Cet outil note chaque groupe de risques selon des modèles fondés sur des données de comportement bancaire complétés de la notation comptable pour les agriculteurs et les professionnels.
- De l'outil de notation financière ANADEFI pour l'ensemble des clientèles professionnelles,
- De l'outil Mairicam pour la notation des Collectivités Publiques,

- 10% des fonds propres nets pour les crédits ne devant pas dépasser globalement 8 fois les fonds propres nets.

Par « *grands risques* », on entend l'ensemble des risques encourus du fait des opérations avec un même bénéficiaire dès lors que cet ensemble excède 10% des fonds propres de l'établissement.

En juin 2008, seul un dossier (Conseil Général d'Ille-et-Vilaine) a été déclaré dans le cadre de ce dispositif.

Au cours de chaque Comité sont analysés, les tableaux de bord, l'examen de dossiers particuliers, les risques filières ainsi que les dossiers les plus importants de chaque marché.

La Caisse Régionale s'est appuyée sur le système de notation « Bâle II » pour déterminer à l'actif de son bilan des dépréciations sur base collective pour 51,1 M€ d'euros au 30 juin 2008.

- Des outils OCE et FRANE pour le marché des entreprises, des professionnels et de l'immobilier.

L'ensemble de ce dispositif permet d'estimer les probabilités de défaut et les taux de pertes prévisionnels. Un outil de back-testing a également été mis en place en vue de répondre aux exigences « Bâle II » et vérifier la fiabilité des modèles utilisés.

Le groupe a également déployé l'outil ARCADE pour le pilotage et le contrôle des risques crédit.



➤ **Exposition maximale**

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008	31.12.2007
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat	2 708	3 611
Instrumentés dérivés de couverture	4 384	425
Valeur au Bilan des Actifs financiers disponibles à la vente <i>(hors titres à revenus variables)</i>	644 194	849 429
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	2 330	2 199
Prêts et créances sur la Clientèle	6 990 422	6 666 639
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciation)	7 644 038	7 522 303
Engagements de financement donnés	1 109 477	1 233 775
Engagements de garantie financière données	487 686	473 374
Risques d'exécution des engagements par signature	2 309	2 601
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 599 472	1 709 750
TOTAL Exposition nette	9 243 510	9 232 053

➤ **Exposition par agent économique**

5.3.bis : Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2008					Total
	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	
Administrations centrales						
Institutions non établissements de crédit	590 458					590 458
Etablissements de crédit	233 473					233 473
Grandes entreprises	1 294 121	32 169	22 970	9 434	7 439	1 263 712
Clientèle de détail	5 237 564	77 613	57 372	38 330	29 644	5 150 548
Total	7 355 616	109 782	80 342	47 764	37 083	7 238 191
Créances rattachées nettes						40 030
Dépréciations sur base collective						-51 132
Valeurs nettes au bilan						7 227 089

* Dont actifs restructurés non dépréciés pour 30 746 milliers d'euros



	31.12.2007					Total
	Encours bruts	dont Encours douteux	dépréciations / encours douteux	dont Encours douteux compromis	dépréciations / encours douteux compromis	
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Administrations centrales	422 754	116				422 754
Institutions non établissements de crédit						
Etablissements de crédit	662 661					662 661
Grandes entreprises	1 266 509	29 818	20 338	7 419	6 421	1 239 750
Clientèle de détail	5 103 762	70 862	55 140	34 040	25 851	5 022 771
Total	7 455 686	100 796	75 478	41 459	32 272	7 347 936
Créances rattachées nettes						32 826
Dépréciations sur base collective						-50 032
Valeurs nettes au bilan						7 330 730

* Dont actifs restructurés non dépréciés pour 6 159 milliers d'euros

➤ Les Créances douteuses et litigieuses

L'encours des créances douteuses et litigieuses s'élève à 158,4 M€ à fin juin 2008 contre 171,4 M€ sur la même période de l'année dernière. Le taux des créances douteuses et litigieuses s'inscrit en forte baisse à 2,24% contre 2,63% l'année précédente. Le taux de couverture par les provisions est renforcé de plus de 9 points à 74,68% contre 65,35% en juin 2007.

- La qualité des nouveaux outils de suivi des risques associés à leur réelle appropriation par le réseau
- Un meilleur suivi des futurs CDL
- Des alertes transmises plus régulièrement aux agences par la Prévention des Risque

La diminution des encours des CDL résulte de plusieurs facteurs :

- Conjoncturel : la nette diminution enregistrée sur le marché de l'agriculture porté par une conjoncture favorable.

Les risques de gestion

Le risque de taux :

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

La Caisse Régionale est soumise au risque de taux d'intérêt global (RTIG) sur l'ensemble de son bilan et hors bilan hors trading. Le risque de taux sur l'année (N+1) se concrétise par la sensibilité du PNB à une variation des taux de marché de 1%.

La politique de gestion du risque de taux est la suivante : La sensibilité du PNB à une variation des taux de 1% est calculée trimestriellement selon la méthode d'agrégation des gaps taux fixe et inflation, qui donne le gap global. L'exposition de la Caisse Régionale au risque de taux dans les limites fixées est ensuite gérée :

- au travers des stratégies de refinancement par avances globales, avec maintien d'une politique prudente.

- au travers des stratégies de refinancement des déficits.

Ces stratégies sont étudiées chaque mois en Comité Financier, et adaptées le cas échéant aux évolutions constatées.

La CR fixe des limites à son risque de taux au travers d'une sensibilité maximum du PNB à une variation des taux (+/- 1% du PNB de la CR les 3 premières années, +/- 2% du PNB de la CR les années suivantes).

En 2007, la CR a fixé une impasse limite à 250 M€ de manière à limiter l'impact PNB à -2,5 M€ en cas de hausse des taux de 1%, cette limite a été reconduite par le Conseil d'Administration pour l'année 2008.

Au 30/06/2008, à l'horizon 1 an, la sensibilité du PNB à une hausse des taux est de -0,6% : en cas de hausse des taux de 1%, l'impact sur le PNB serait de -1,46 M€



La couverture des impasses de taux est réalisée partiellement dans les limites fixées ci-dessus par des opérations bilantielles (avances globales, CDN interbancaires, emprunts en blanc) et par des opérations de hors bilan (Swap).

Pour le second semestre, le comité financier a décidé de poursuivre les stratégies d'opérations bilantielles, pour maintenir l'impasse en dessous des 250 M€.

Les risques de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Le Groupe en tant qu'établissement de crédit respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le Règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- l'Instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- l'Instruction de la Commission bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Ce risque est mesuré par le coefficient de liquidité qui mesure la capacité d'un établissement de crédit à faire face, pendant un certain délai, à une brusque interruption de tout ou partie de ses ressources. Ce ratio, qui est égal au rapport entre les liquidités et les exigibilités, doit être minimum de 100 %. Le coefficient de liquidité est calculé mensuellement.

Au 30 juin 2008, le coefficient de liquidité de la Caisse Régionale s'élève à 164%. Il s'établissait à

235% au 31 décembre 2007 et a évolué à un niveau très supérieur au minimum réglementaire, sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2008.

Néanmoins, dans un contexte de coûts de liquidité élevés, la Caisse Régionale a fait le choix de limiter le montant de ses émissions interbancaires, alors que le montant des participations déductibles des fonds propres prudentiels s'est accru sensiblement. Ceci explique la diminution observée sur le niveau du ratio.

L'évolution des coûts de liquidité sera également déterminante au 2^{ème} semestre 2008, l'objectif étant de conserver dans tous les cas un niveau de coefficient de liquidité supérieur à 120%.

La politique de gestion de la liquidité de la Caisse Régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole S.A. ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables. La Caisse Régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole S.A. sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances Globales (50% des prêts MLT accordés).

Crédit Agricole S.A., en tant qu'organe central, assure la liquidité de l'ensemble des entités du Groupe.

Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés.

La Caisse Régionale n'est pas éligible à l'adéquation des fonds propres au titre de ses activités de marché.

La politique générale de placements est conduite en vue d'atteindre les différents objectifs définis par le Conseil d'Administration. Les instruments financiers et montages utilisés sont systématiquement présentés au Comité Financier mensuel et validés par ce comité avant réalisation.

Organisation du suivi des risques de marché

L'organisation retenue par la Caisse Régionale permet une séparation effective entre le Front-office et le Back-office. Chaque fin de mois, une

valorisation des positions est effectuée indépendamment par le Front-office et le Back-office et donne lieu à un rapprochement des



résultats. Un reporting est réalisé auprès du Comité Financier, dont le compte rendu est transmis à la

Direction Générale et au Responsable du Contrôle Permanent.

Méthodologie de mesure des risques de marché

La Caisse Régionale utilise la VaR (Value at Risk) et le calcul de la sensibilité par facteur de risque.

- La VaR 1 mois à 99% fournit la baisse de plus values latentes et donc l'impact sur les fonds propres dans 99% des cas sur un horizon de 1 mois. L'outil utilisé est une VaR paramétrique (e-VaRisk : outil développé par la recherche de CAAM et mis à la disposition des Caisses Régionales). Dans un souci d'harmonisation au niveau du Groupe et suivant les recommandations de Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale est passée au 1^{er} semestre

2008 d'un horizon 1 an à un horizon 1 mois. La VaR du portefeuille de la Caisse Régionale s'élève à 5 M€ au 30 juin 2008, soit 8,2% du résultat annuel.

- La sensibilité par facteur de risque se mesure au travers du scénario de stress utilisé dans le Groupe (Actions : -20% ; Taux : +200 bps ; Alternatif : -10%, Monétaire dynamique : -2,5%) qui aboutit sur la base du 30 juin 2008, à une variation totale de valorisation du portefeuille de -18 M€, nécessitant 6 M€ de dotations aux provisions.

Dispositif de limites de seuils d'alerte

Les limites sont revues chaque année par le Conseil d'Administration. La dernière révision a été réalisée le 27 juillet 2007.

En cas de dépassement des limites fixées, l'information est remontée au Directeur Financier, ainsi qu'à la Direction Générale, qui en fait la communication au Conseil d'Administration.

La limite globale pour l'ensemble des placements de l'excédent de Fonds Propres, validée par le Conseil d'Administration est une perte maximale sur l'exercice égale à 2,5 % de l'excédent de Fonds Propres. Ce dispositif est complété par des seuils d'alerte par catégorie d'actifs fondés également sur l'évolution constatée sur l'exercice :

	Référence	Seuil d'alerte au Comité Financier	Seuil d'alerte au Conseil d'Administration
Actions	Cac 40	-10%	-20%
Obligations	Tec 10	+100 bp	+150 bp
Monétaire dynamique	Encours	-1%	-2%
Alternatif	Encours	-4%	-8%
Fonds diversifiés	Encours	-4%	-8%

Conformément aux recommandations de Crédit Agricole SA, des seuils d'alerte complémentaires basés sur les résultats du calcul de VaR vont être

soumis au Conseil d'Administration au cours 3^{ème} trimestre 2008. Le dispositif proposé est le suivant :

	Seuil d'alerte au Comité Financier	Seuil d'alerte au Conseil d'Administration
VaR	> 10% du Résultat net	> 15% du Résultat net

Risques particuliers induits par la crise financière

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine n'est pas exposée aux crédits immobiliers à risques, « subprimes » car elle n'a pas investi sur les actifs suivants :

- CDO (Collateralized Debt Obligation) ni aux assureurs de type « monoline » et autres,
- CMBS (Commercial Mortgage-Backed Securities),



- Aux RMBS, prêts dérivés,
- Opérations avec les véhicules ad hoc,
- Aux opérations de dette à effet de levier ou LBO

Les risques opérationnels

La mesure de l'exposition de la Caisse Régionale aux Risques opérationnels a été mise en place dans la Caisse régionale depuis 2004.

Elle est constituée d'une part de la cartographie des risques opérationnels générés par les différents processus traités par la Caisse Régionale, ainsi que d'autre part de la cotation de scénarii identifiés comme « de risques majeurs ».

Ce dispositif est complété d'une collecte mensuelle des risques opérationnels engrangés, déclarés par les Unités opérationnelles et rapprochés des données comptables.

L'ensemble de ces données et l'évolution régulière du dispositif sont présentés trimestriellement en Comité de Direction pour analyse et actions correctives éventuelles.

La cartographie des risques opérationnels a été actualisée en mars 2008 pour tous les processus traités par la Caisse régionale. Au vu de ces cotations, un certain nombre de plans d'action ont été mis en œuvre pour limiter ou éviter ces risques.

La provision pour risques opérationnels est stable au 30.06.2008 à 9 535 K€ dont 2 142 K€ au titre d'un redressement CNASEA sur les prêts bonifiés à l'agriculture.

Certificats coopératifs d'associés et d'investissement

➤ Le certificat coopératif d'associé

Dans le cadre de la cotation du groupe Crédit Agricole, la Caisse Régionale d'Ille et Vilaine a émis 515 730 certificats coopératifs d'associé (CCA) souscrits en totalité par Crédit Agricole SA.

Au titre de l'exercice 2007, il a été versé en mai 2008 aux porteurs de CCA un dividende net de 3,04 euros.

➤ Le certificat coopératif d'investissement

Au 30 juin 2008, le nombre total de certificats coopératifs d'investissement (CCI) s'élève à 2 277 243 détenus à hauteur de 999 476 titres par Crédit Agricole SA.

Au titre de l'exercice 2007, il a été versé en mai 2008 aux porteurs de CCI un dividende net de 3.04 euros en hausse de 9,7% par rapport à l'exercice précédent. Sur le cours moyen de l'année 2007, cette rémunération correspond à un rendement de 3,48%.

Sur le premier semestre :

- Le nombre de titres échangés a été de 423 par séance de bourse,
- Le cours le plus haut depuis le début de l'année s'est élevé à 73,89 euros le 3 janvier 2008 et le cours le plus bas s'est élevé à 45,00 € le 30 juin 2008.
- Le cours de clôture au 30 juin 2008 était de 45,5 euros.

Perspectives 2008

En dépit d'un contexte de marché plus difficile que les années précédentes, le Crédit Agricole devrait connaître une évolution favorable de ses résultats financiers. En effet, à mi-année, le développement des activités commerciales se poursuit conformément aux prévisions budgétaires.

Pour le semestre à venir, le Crédit Agricole d'Ille et Vilaine va lancer une nouvelle offre de Crédits à la

Consommation en collaboration avec SOFINCO avec notamment la Cartwin tout en se préparant à commercialiser le livret A.

Par ailleurs, le Crédit Agricole poursuit sa démarche de réduction des coûts et de mise en œuvre de nouveaux services dans le cadre de la coopération régionale bretonne qui rentre dans sa phase opérationnelle.



Rapport des commissaires aux comptes sur l'Information financière semestrielle 2008

Période du 1er janvier au 30 juin 2008

**KPMG AUDIT**

15, rue du Professeur Jean Pecker
CS 14217
35 042 RENNES Cedex

Cabinet ROUXEL-TANGUY

2C, allée Jacques Frimot
Zone Atalante Champeaux
35 000 RENNES

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine

Siège social : 45, boulevard de la Liberté – 35000 Rennes
Capital social : € 92 427 535

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Rennes, le 27 août 2008

KPMG Audit**Département de KPMG S.A.**

Franck NOËL
Associé

Cabinet ROUXEL-TANGUY

Emmanuelle ROUXEL
Associée



**COMPTES SEMESTRIELS RESUMES SUR BASE CONSOLIDEE AU 30/06/2008
ETABLIS CONFORMEMENT AUX NORMES IFRS ADOPTEES PAR L'UNION
EUROPEENNE**





Compte de Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2008	31.12.2007	30.06.2007
Intérêts et produits assimilés	3.1	176 071	327 425	160 617
Intérêts et charges assimilées	3.1	-129 743	-233 613	-110 079
Commissions (produits)	3.2	53 727	101 237	51 253
Commissions (charges)	3.2	-7 890	-13 899	-6 775
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	2 104	-692	-1 069
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	24 983	34 146	27 229
Produits des autres activités	3.5	11 893	24 908	10 823
Charges des autres activités	3.5	-931	-2 459	-1 171
PRODUIT NET BANCAIRE		130 214	237 053	130 828
Charges générales d'exploitation	3.6	-62 716	-126 121	-65 088
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 141	-6 655	-3 146
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		64 357	104 277	62 594
Coût du risque	3.8	-12 669	-23 692	-13 029
RESULTAT D'EXPLOITATION		51 688	80 585	49 565
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	124	124	34
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		51 812	80 709	49 599
Impôts sur les bénéfices	3.10	-10 374	-17 712	-11 312
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		41 438	62 997	38 287
Intérêts minoritaires				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		41 438	62 997	38 287



Bilan Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2008	31/12/2007
CAISSE, BANQUES CENTRALES		28 237	25 181
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	2 708	3 611
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		4 384	425
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2	650 146	854 779
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3	236 668	664 091
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4	6 990 422	6 666 639
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX			
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE			
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS		4 645	7 058
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES		21 993	18 280
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		152 956	166 785
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE			
IMMEUBLES DE PLACEMENT	5.7	2 679	2 604
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.8	56 708	57 867
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.8	4 114	4 283
ECARTS D'ACQUISITION			
TOTAL DE L'ACTIF		8 155 660	8 471 603



Bilan Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2008	31/12/2007
BANQUES CENTRALES			
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	211	561
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		470	594
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.5	5 276 524	5 452 728
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.5	1 351 595	1 385 760
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.6	391 360	342 293
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		3 618	233
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS			
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES			
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		124 585	130 328
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES			
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE			
PROVISIONS	5.10	43 314	41 781
DETTES SUBORDONNEES	5.6	20 441	20 007
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		943 542	1 097 318
CAPITAL ET RESERVES LIEES		206 004	205 206
RESERVES CONSOLIDEES		653 332	600 414
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFERES		42 768	228 701
RESULTAT DE L'EXERCICE		41 438	62 997
INTERETS MINORITAIRES			
TOTAL DU PASSIF		8 155 660	8 471 603



Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Réserves consolidées part du Groupe	Gains/pertes latents ou différés			Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus		Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2007	119 774	89 372	-1 158	554 681	0	396 803	-460	56 976	1 215 988
Augmentation de capital	-1 394			0					-1 394
Variation des titres auto détenus				0					0
Distributions versées en 2007				0				-10 464	-10 464
Dividendes reçus des CR et filiales				0					0
Variation de juste valeur				0		-36 357	273		-36 084
Transfert en compte de résultat				0					0
Résultat au 30/06/2007				0				38 287	38 287
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0					0
Variation de l'écart de conversion				0					0
Affectation du résultat			352	46 160				-46 512	0
Capitaux propres au 30 juin 2007	118 380	89 372	-806	600 841	0	360 446	-187	38 287	1 206 333
Augmentation de capital	-1 794			0					-1 794
Variation des titres auto détenus			53	0					53
Dividendes reçus des CR et filiales				0					0
Variation de juste valeur				0		-125 612	17		-125 595
Transfert en compte de résultat				0		-5 963			-5 963
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0					0
Variation de l'écart de conversion				0					0
Autres variations				-426				24 710	24 284
Capitaux propres au 31 décembre 2007	116 586	89 372	-753	600 415	0	228 871	-170	62 997	1 097 318
Augmentation de capital	830			0					830
Variation des titres auto détenus			-32	0					-32
Distributions versées en 2008				0				-11 288	-11 288
Dividendes reçus des CR et filiales				0					0
Variation de valeurs des titres disponibles à la vente (IAS 39)				0		-186 103	170		-185 933
Couverture de flux de trésorerie (IAS 39)				0					0
Résultat au 30/06/2008				0				41 438	41 438
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0					0
Variation de l'écart de conversion				0					0
Autres variations				52 917				-51 709	1 208
Capitaux propres au 30 juin 2008	117 416	89 372	-785	653 332	0	42 768	0	41 438	943 541